

# I

## Sottie de Roger Bon Temps, Sotin et Sotibus

### Farce nouvelle fort joyeuse à trois personnages

LE PRINCE [Roger Bon Temps]

LE SECOND SOT [Sotin]

LE PREMIER SOT [Sotibus]

*Le prince des sots invite tous les sots à des ébats (vv. 1-30). Sotin et Sotibus, qui voient arriver leur prince, ne le reconnaissent pas (vv. 31-45) ; le prince ne reconnaît pas non plus ses suppôts qui ne rient plus et sont devenus tout à fait sérieux (vv. 46-58). Avant de le saluer, les sots se demandent s'il ne joue pas un rôle dans le conflit avec le collège du Cardinal Lemoine ou s'il n'est pas Mère Sotte (vv. 58-67). Le prince rapporte des nouvelles de la cour, mais après l'avoir reconnu, les sots lui enlèvent sa robe\* ; le prince s'enquiert de leurs folies (vv. 68-148). Puis, le premier sot veut débiter un sermon, tandis que le second préfère chanter (vv. 149-177). Comme le prince a mal à la tête, le premier sot raconte quelques nouvelles insignifiantes et finalement, les trois se rendent à la taverne (vv. 178-199).*

\* Même procédé dans Droz, *Trepperel sotties* n° II *Sots triomphants* ; n° VI *Trois Coquins* ; n° IX *Corrigier* v. 318.

a1v° LE PRINCE commence, estant habillé en  
longue robe et desoubz est habillé en sot<sup>1</sup>

Sotz estourdisz, sotz assottez,  
Que faites ? ce que vous voulez ?  
Eslevez voz oreilles !

4 A venir point ne demourez  
Et icy (a)courant acourez :  
Vecy l'an des merveilles.  
Sotz ont le temps, quoy qu'il en soit :

8 Il est sot qui ne l'aperçoit.  
Quant folie se demaine,  
Roger le scet, Bontemps le voit<sup>2</sup>.  
Ainsi, soit a tort ou a droit<sup>3</sup>,  
12 Il passe la sepmaine.  
Chacun de vous si est sçavant  
Et se doit metcre a passer avant  
Et passer en follye.

1. Le double déguisement est un procédé fréquent dans la sottie : pensons à la sottie contre Jules II de Pierre Gringore (Picot II, 105-173 ; éd. Hindley), à Franc Arbitre habillé en Roger Bon Temps (moralité de *l'Homme pécheur*) ; cf. *Trepperel sotties* n°s II, VI (et IX, v. 318).

2. Depuis longtemps, on sait qu'il ne s'agit nullement d'un type créé par Roger de Collerye ; DS p. 523 donne une occurrence chez Geoffroy de Paris. Ici toutefois, le nom paraît désigner non pas un « bon vivant » (DS), mais plutôt le prince des sots, au courant de tout. Dans les *Satyres chrestiennes*, on trouve un certain Leger Bontemps qui, lui, est historique (éd. Chamay p. 66 note).  
3. DS pp. 198, 570 « à tort ou à raison ».

16 C'est celle qui doresnavant  
 Fait tourner le moulin a vent<sup>4</sup>,  
 Car tousjours le fol lye ;  
 Fol qui follie, il est follet,  
 20 Ung saige ne sctet que fol est  
 Ce<sup>5</sup> premier ne l'esprouve.  
 Ung fol a tousjours fol (a) souhaict  
 Et vient a tout le monde a het,  
 24 Quelque part qu'il se treuve  
 S'il fait mal par trop folloyer  
 Et puis on le veult affoller  
 Ou payer une amende,  
 28 Fol ne demande qu'a galler.  
 C'est ung fol, laisse-le aller,  
 Il ne scait qu'i demande.

[Ailleurs] LE .I. SOT

Qu'esse que je voy la venir ?

LE .II. SOT

32 Haro !

LE PREMIER

Qu'esse ?

LE SECOND

Il me fait fremir ;  
 Je ne sçay, moy, que ce peult estre.

LE PREMIER

Est-il point escollier ou prestre  
 Pour ce qu'il a ceste grant robe ?

(LE SECOND

36 Il vient.

LE PREMIER

Il ne hobe)<sup>6</sup>

LE SECOND

Il vient

LE PREMIER

Il reculle

LE SECOND

Il ne hobe.  
 Je ne me congnois a son fait.

a2r<sup>o</sup> LE PREMIER

Qu'il est maigre !

LE SECOND

Qu'il est deffait !

LE PREMIER

40 Quel Socrates !

LE SECOND

Quel valeton !

LE PREMIER

Quel Pithagoras !

LE SECOND

Quel Platon !

LE PREMIER

Quel mignon !

LE SECOND

Qu'il est [ver]molu<sup>7</sup> !  
 44 Mais regardez ce fol testu,  
 Comme il regarde ça et la<sup>8</sup>.

LE PREMIER

Regardez moy quel sot vela<sup>9</sup> !

4. Le vent et la folie : cf. *Chanson et Dits artésiens*, éd. R. Berger, n° XXII, où il est même question de la construction d'un « moulin à vent » ; cf. Molinet, *Pronostications* (éd. Koopmans-Verhuyck 1998).

5. Cohen : *Le* ; Lecoy a judicieusement proposé *Se*.

6. À moins de croire à un rondel tronqué, il faut supposer que l'imprimeur s'est d'abord trompé et qu'il s'est corrigé ensuite.

7. Corr. pour le mètre ; cf. *Goguelu*, *infra* n° XLV vv. 209-210 : *vermoulu n'est pas le nom, mais nouveau*.

8. Didascalie indirecte : le prince cherche vainement ses sujets.

9. Cohen lit *velu*, au détriment de la rime (*la*).

LE PRINCE

Sotin, approche sans eslongne<sup>10</sup> !

LE PREMIER

Quel museau !

LE SECOND

Quel mine !

LE PREMIER

Quel trongne !

LE PRINCE

48 Hon, hon, quoy ? Que diable esse cy ?  
Est(oit)-ce tout ? Et d'où vient cecy ?  
Quant mes sotz trouve, qu'esse a dire  
Qu'ilz se gardent si bien de rire<sup>11</sup> ?  
52 Jamais cestuy tort ne fut veu ;  
Sont-ilz saiges depuis ung peu ?  
Quel diablerie, quel sinagogues<sup>12</sup> !  
Si ne sont-ilz point en leurs jogues<sup>13</sup> ?  
56 Avant, Sotin, que faictes-vous ?  
On leur a fait quelque courroux.  
Sotibus !

LE PREMIER

Qu'esse qu'il dit ?

LE SECOND

Je n'y entends note<sup>14</sup>.

LE PREMIER

Esse point maistre Mousche<sup>15</sup> ?

LE SECOND

Non.

LE PREMIER

60 Or<sup>16</sup>, par monsieur saint Simon,  
Si esse quelque teste sottte.

LE PRINCE

Sotin, Sotin.

LE SECOND

Il chante a note<sup>17</sup>.

LE PREMIER

<sup>a2v<sup>e</sup></sup> C'est quelque prince capital.

LE .II. SOT

64 Ou<sup>18</sup> maistre Antitus<sup>19</sup> qui se botte

Pour remonstrer le Cardinal<sup>20</sup>.

LE PRINCE

Hau ! mes suppostz !

LE .II.

Propos final,

Le sang bieu, c'est Maître Couart.

10. Or : *demourance* (+1), au détriment de la rime (*trongne*). Pour la corr. cf. DS p. 209 « sans plus remettre, sans tarder, sans délai ».

11. Donc le comportement des sots est inhabituel : ils sont sérieux et abattus.

12. *Diablerie* et *sinagogue* désignent des pratiques hérétiques et en général tout ce qui fait beaucoup de bruit ou est étrange et inquiétant.

13. « humorous vein » Holmes, « veine comique, humeur joyeuse ».

14. Le passage est brouillé : on pourrait songer à supprimer *Sotibus*, mais même alors le vers reste hypermétrique.

15. Cf. les *Vigilles Triboulet* (*Trepperel Sotties*, 218), où le fameux sot est lieutenant de maître Mouche ; emploi proverbial chez Rabelais, cf. Cohen, *Études d'histoire...*, pp. 251-255 « Maître Mouche, farceur et chef de troupe au xv<sup>e</sup> siècle ».

16. Cohen : *De*.

17. Le prince chante-t-il ? Cf. v. 58. DS p. 409 donne *Chanter a haulte note*.

18. Cohen : *De*.

19. Cf. ROMANIA XVI, 419 ; Picot-Nyrop pp. LII-LVI ; éd. Python ; *Condamnation de Bancquet* v. 977, DS p. 22 sans explication.

20. Il doit s'agir du Collège du Cardinal Lemoine ; cf. DS p. 97 *Le cardinal* « le collègue et ses élèves », et mon art. « Théâtre du monde... ». Il s'agit de luttes ou litiges entre les collèges universitaires autour du droit de représenter des pièces.

LE PREMIER SOT

68 Hau, nostre prince original<sup>21</sup> !  
Honneur !

LE SECOND

Gloire !

LE PREMIER

Magnificence !

LE SECOND

De nouveau.

LE PRINCE

Garre le penart<sup>22</sup>.

LE PREMIER

Dont nous vient ceste ordonnance ?

LE SECOND

72 D'ou venez-vous ?

LE PRINCE

De veoir la dance  
L'estat et le train de la court<sup>23</sup>.

LE PREMIER

Qu'avez veu ?

LE PRINCE

La vieille ballance  
Ou l'en pesoit les gens de court<sup>24</sup>.

LE .I.

76 Qui bruit là ?

LE PRINCE

Le Temps qui court<sup>25</sup>,  
Tout nouveau, tout nouvelles gens<sup>26</sup>.  
Ung chacun est dessus le bort<sup>27</sup>,  
Et si ne peut entrer dedans.  
80 Mais a vous demande present,  
De quoy estes-vous esbahis<sup>28</sup> ?

LE PREMIER

Esbahis ?

LE PRINCE

Voire !

LE .I.

A mon advis  
Je le vous diray maintenant :  
84 Quant regarde presentement  
La contenance et la maniere  
Que tenez voz parolles chiere  
Que ne soyez plus nostre maistre<sup>29</sup>.

LE PRINCE

88 Par celuy Dieu qui me fist naistre  
Je ne sçay pas<sup>30</sup> que voulez dire.

LE .I. SOT

ā3r° J'ay veu que vous souliez rire  
Et folloyer en folloyant.

21. Cf. v. 63 *prince capital*. Sens ici probablement : « congénital ».

22. Or. : *penat*.

23. C'est un topos de la sottie ; voir chez Roger de Colleye, éd. Lécuyer pp. 162 v. 33 & 163 v. 45 ; cf. mon art. « Eléments farcesques dans la sottie ».

24. Allusion à Justice, sans doute. Voir à ce sujet Jacob, *Images de la Justice...*, pp. 219-224 : « De toutes les marques qui la font connaître, la balance est la plus ancienne et la plus fréquente » (p. 224). Le Moyen Âge y ajoute le glaive ; le bandeau n'est attesté que depuis Sébastien Brant (à des fins satiriques).

25. Personnage important dans nombre de moralités et de sotties. Citons *Chascun, Plusieurs, Temps-qui-court et le Monde* (manuscrit La Vallière) ; *Faulte-d'Argent, Bon Temps et les trois Galants-sans-Soucy* (*infra* n° LVII) ; les *Sots triomphants* (Droz, *Trepperel sotties*) ; *Métier, Marchandise, le Berger, le Temps et les Gens* (manuscrit La Vallière) ; *Marchandise, Métier, Peu d'Acquest, Le Temps-qui-Court et Grosse Despençe* (Viollet-le-Duc, *Ancien théâtre françois* III, 232-248). Collerye (éd. Lécuyer) p. 191.

26. Le thème des « gens nouveaux » ; cf. la *Farce moralisée des gens nouveaux* (Tissier IV, 297-342).

27. DS p. 72 donne *Dedens bort* « à bord » ; *sur le bort de* « à proximité ». Pensons au v. 70 : le prince arrive-t-il sur une nef (des fols) ?

28. Cf. *infra* n° III : la *Farce des Ebahis* où les trois Ebahis sont des suppôts de justice ; cf. *supra* vv. 74-75.

29. Situation typique de la sottie : les sots rencontrent leur maître, mais ne le reconnaissent plus ou craignent l'avoir perdu.

30. Or. : *pss* (corr. d'après Cohen).

LE PRINCE  
92 Est-il [bien] vray ?  
LE PREMIER SOT  
Et maintenant  
Vous porter<sup>31</sup> une longue robe<sup>32</sup>.  
Pour Dieu, que d'ilec on la hobe,  
Car je vous ay ja descongneu.

LE SECOND  
96 Ma foy, c'est qui m'a tant tenu  
De parler a votre personne,  
Mais premier que plus loing m'eslongne,  
Si Nostre Dame vous doint joye,  
100 Despoulez vous tost, que je voye  
Si vous estes sot soubz la robe.  
*Icy doivent despoulez<sup>33</sup> le Prince.*  
Vecy une chose ignoble<sup>34</sup> :  
Je voy aussi, je congnois [bien]  
104 Qu'on ne congnoist gens au maintien,  
Que a l'abit, soit long ou court<sup>35</sup>.

LE PRINCE  
C'est la coustume de la Court.  
Mais q'ung homme soit bien vestu  
108 Ung chascun si sera esmeu  
De le vouloir entretenir.

LE SECOND  
Dictes-moy, prince, sans mentir,  
Pourquoy n'y estes-vous encor ?

LE PRINCE  
112 Et je vous jure, par saint Mor,  
Que j'ayme mieulx cy folloyer  
Que d'estre plus en ce dangier.

LE PREMIER  
Vous voulez-vous dont reposer ?

LE PRINCE  
116 Plus ne vous en vueil exposer  
Car vous avez trop sotes testes.

LE PREMIER  
Or ça, recommanc(er)ons nos festes  
Puis que vous estes revenu ;  
120 Je vous cuidoyz avoir perdu<sup>36</sup>,  
Et que jamais je ne vous finsse.

LE PRINCE  
Faictes honneur a vostre prince  
Et me dictes cy en present  
124 Sans rien laissez<sup>37</sup> aucunement  
Comment vous avez folloyé.

LE SECOND  
Une fois, tant je m'enyvray  
De la servoyse de Rouen  
128 Que j'en avoye si grant ahan,  
J'en beu une quarte d'ung traict  
Aussi bien que fist Triboulet<sup>38</sup>.  
N'estoyt-ce pas bien folloyé ?

LE PREMIER  
<sup>a3v<sup>o</sup></sup> C'est ung estront de chien chié  
En vostre sanglante de gorge !

LE PRINCE  
Hola, hau ! que nul ne se hobe<sup>39</sup> !  
Dy moy, que mengeus(t tu) entre<sup>40</sup> deux ?

LE SECOND  
136 Je mengeays deux ou trois moyeux  
D'aulx et d'ongnons, sans pain ne sel.

31. Comprendre : *portez* (Cohen corrige), mais la confusion entre *-er* et *-ez* est récurrente dans tout le recueil.  
32. Cf. *Vigiles Triboulet* (Droz, *Trepperel sottes*, n° X v. 46) ; Collerye (éd. Lécuyer) p. 163.  
33. Lire : *despouiller* : voir note au v. 93 (Cohen corrige).  
34. Or., Cohen : *enorme*. Corr. pour la rime (l'amuissement du *-l-* post consonantique étant bien attesté) et le sens.  
35. Cf. Collerye (éd. Lécuyer) p. 191 v. 64.

36. Le prince représente probablement Bon Temps ; cf. *supra* v. 10.  
37. Lire : *laisser* (Cohen corrige).  
38. Cf. *Vigiles Triboulet* (*Trepperel sottes* n° X) vv. 206-207.  
39. Rime suspecte ; on peut songer à une corr. *bouge*, cf. Lote III, 315 ; cf. v. 192.  
40. Or. : *nrntre* (corr. d'après Cohen).

LE PRINCE

Tu es ung bon fol naturel<sup>41</sup> ;  
Et que n'achetoye-tu du pain ?

LE SECOND

140 Sur le clochier de Saint Germain<sup>42</sup>  
Je laissay toute ma pecune.

LE PRINCE

Or sus, c'est assez parlez<sup>43</sup> d'une<sup>44</sup>,  
Que ferons-nous ?

LE PREMIER

Tousjours grant chere<sup>45</sup>.

LE SECOND

144 Je le veulx bien.

LE PRINCE

C'est ma maniere ;  
Aucunefois je vous amyelle  
Ma raye du cul si doucement<sup>46</sup> ;  
Grant n'est mousche jeune ne vieille  
148 Que je ne happe incontinant.

LE PREMIER

Je veulx prescher tout maintenant<sup>47</sup>  
Donnez moi votre benesson.

LE PRINCE

Qui esse la<sup>48</sup> ?

LE SECOND

(c'est) Ung sot !

LE PREMIER

C'est mon.

LE PRINCE

152 Que veult-il ?

LE SECOND

Votre benesson.

LE PREMIER

*Jube domine benedicere*

LE SECOND

*Amen !*  
Que Dieu te mecte en mal an<sup>49</sup>.

LE PREMIER

Je suis prest d'evangelister.  
156 Ne vous sçavez-vous adviser  
De parer autrement la chaire  
Affin de me garder de braire<sup>50</sup> ?  
Que Dieu en mal an si vous mecte<sup>51</sup>  
160 Et trestous ceulx qui font la beste<sup>52</sup>  
Et qui meshuy en preschera  
Et puis ce course quiouldra<sup>53</sup>  
Si ce fust Jacobin ou Carme !  
164 Je prens sur Dieu et sur mon ame  
<sup>ā4r°</sup> Qu'il fut tendu des huy matin<sup>54</sup>  
(Par) Dieu, il coustera ung tatin  
A qui que soit, j'en ay juré.

41. Distinction entre le fol naturel, le fol artificiel (bouffon ou morosophe) etc. Cf. Lever, *Le sceptre et la marotte...*

42. Loc. ; pas dans DS. Sens général : « être fauché, logé au Plat d'Argent », mais qu'est-ce que le clocher de Saint-Germain ? Avoir trop bu ? Fréquenter les filles ? Joué aux dés ?

43. Cohen corrige tacitement *parler* ; toutefois, on peut aussi comprendre *parlé*.

44. DS p. 581 suggère deux pistes : *En voir d'une, En faire d'une* signifient « jouer un tour » ; *Parler d'un et d'un*es « de ceci et de cela ».

45. Cf. Collerye (éd. Lécuyer) p. 162, v. 30. DS p. 121 « bon accueil » ; Enckell p. 52 (*grosse* -).

46. Ce vers sort de la rime. Le verbe *amieller* figure aussi chez Collerye (éd. Lécuyer p. 191). La loc. fait penser au néerlandais moderne « avoir du sirop à son cul » au sens « attirer tout le monde (comme des mouches) ».

47. On pense aux sermons joyeux. De toute façon, il annonce un jeu de scène : un rituel parodique.

48. Il faut comprendre que les trois se préparent pour le rituel.  
49. DS p. 19 « malheur, le plus souvent dans des imprécations ».

50. Didascalie indirecte. Y a-t-il une chaire figurée sur scène ou est-ce que le terme désigne, par métaphore, un autre accessoire ? On pense au *Sermon des barbes et des brayes* vv. 3-4 (éd. Koopmans 1988 n° 1).

51. Cf. v. 154.

52. DS p. 60 « affecter la bêtise ».

53. Le faux prêcheur se moque des reproches.

54. Allusion circonstancielle ; *il* désigne probablement la chaire ou un accessoire bien visible pour le public. La scène a été préparée dès le matin.

168 Riez-vous, monsieur le curé<sup>55</sup> ?  
Gardez bien que ne vous empongne,  
J'avoie la meilleur besongne  
Et qui venoit tout a propos  
172 Je l'eusse exposé en deux motz,  
Et puis une petite fin.

LE .II. SOT

Par ma foy, tu es bien Jenyn<sup>56</sup>,  
De vouloir prescher devant moy.  
176 Et tays-toy, tays, Sotin, tais-toy,  
Je veulx chanter a contrepoint<sup>57</sup> !

LE PRINCE

Vrayement, cela ne me duit point,  
Car j'ay trop grant mal en la teste<sup>58</sup>.

LE .II. SOT

180 N'est-il pas aujourd'uy la feste  
Que nous devons tous folloyer<sup>59</sup> ?

LE .I.

Hau ! Prince, je vous vueil compter  
Ce que j'ay veu depuis deux jours.

LE PRIN[CE]

184 Et je te supply par amours,  
Dy quelque chose de nouveau<sup>60</sup> !

LE .I.

J'ay aujourd'uy veu ung thoreau  
Plus petit que une souris.

LE .II.

188 C'est trop menty et je m'en ris,  
As-tu tant songé a le dire ?  
Prince, je m'en vois d'une tire<sup>61</sup>  
Veoir se je apprendray quelque chose.

LE PRIN[CE]

192 Par Dieu, d'icy bouger je n'ose.

LE .I.

Dictes pourquoy !

LE PRINCE

Je me repose.

LE .II.

Allons-nous en a<sup>62</sup> la taverne<sup>63</sup>.

LE PRIN[CE]

Nous fault-il point une lanterne<sup>64</sup> ?

LE .II.

196 Nenny, non ; c'est a saiges gens.

LE PRIN[CE]

Allon !

LE .I.

Bonjour !

LE .II.

Devant<sup>65</sup>.

LE .I.

Je le attends.

LE .II. SOT

Prenez en gré, je vous en prie !

LE PREMIER

A Dieu toute la compaignie !

F I N I S

55. Soit Sotin désigne Sotibus, appelé facétieusement curé, soit il indique quelqu'un dans le public (un vrai curé ?).

56. DS p. 317 « un sot, un mari cocu ».

57. DS p. 143 (cette occurrence).

58. Image du prince mélancolique.

59. Indique une inscription calendaire : une farce pour un jour de fête. Mais pour quelle fête précise ?

60. Situation topique : le prince mélancolique attend des nouveautés pour chasser l'ennui.

61. DS p. 567 « vite, aussitôt ».

62. Om. Cohen.

63. Cf. *infra* n° LIII : après la pièce « proprement dite », on va boire à la taverne.

64. Nous sommes la nuit, donc.

65. Ce vers cache un jeu ; les trois s'apprentent à partir de manière probablement comparable aux scènes bien connues du film muet.

## COMMENTAIRE

**Titre.** Page de titre

ā17<sup>o</sup> [F]arce nouuel | le fort ioyeuse A | trois personnages  
| Cestassauoir | Le prince | Le premier sot | Le second  
sot | [*bois : scène de marché*]

Le titre choisi pour cette « farce à trois personnages » peut étonner, mais il reprend simplement les noms des personnages tels qu'ils se trouvent dans la pièce elle-même. La dénomination générique « sottie », là où le texte s'appelle « farce » dans l'imprimé, se base en quelque sorte sur les « lois du genre ». Si, dans le *Recueil Trepperel*, les sotties s'appellent simplement « sottie » (et une fois une « sottie et farce »), dans le *Recueil de Florence*, par contre, toute pièce est appelée ou intitulée *farce*. La raison est sans doute historique plutôt que générique : les sotties du *Recueil de Florence* auraient été imprimées par l'atelier de Jean Trepperel à une époque où les représentations de sotties étaient prohibées par les autorités (interdiction attestée et même thématisée dans les pièces elles-mêmes).

Relevons sur la page de titre une note manuscrite (xvii), d'une main ancienne, et rappelons que le *Recueil Trepperel* contient XVI sotties.

**Personnages.** Même si le titre de cette pièce en fait explicitement une « farce », c'est en fait une sottie avec la structure habituelle d'un prince qui rencontre ses suppôts. Le prince s'appelle probablement Roger Bon Temps (v. 10), mais au v. 67, il serait, selon nous, assimilé à Mère sottie. Les désignations « Le I<sup>er</sup> », « le II<sup>e</sup> » pour les deux autres personnages relèvent sans doute d'une convention typographique, car dans le texte même ils sont nommés *Sotin* (v. 46) et *Sotibus* (v. 58). Sotin est un personnage qui apparaît également dans les sotties n<sup>os</sup> VIII (*Copieurs et lardeurs*) et IX (*Corrigier*) du *Recueil Trepperel*.

**Analyse.** Cette sottie est probablement tout à fait circonstancielle : elle nous propose un réinvestissement de thèmes et procédés connus sans qu'il soit simple d'interpréter leur fonctionnement dans ce contexte précis. Mentionnons le double déguisement, l'interdiction de jouer ou *folloyer*, l'absence de Bon Temps, son retour de la cour, la mélancolie du prince, la querelle avec le collègue du Cardinal Lemoine. S'il est possible de trouver à ces thèmes nombre de parallèles, il est bien plus difficile de montrer leur fonctionnement et leur signification spécifique dans les occurrences connues – et il faut constater que nous avons ici, dans une sottie relativement courte, une grande densité de poncifs divers.

**Date.** Notons que Sotin figure dans *Copieurs & lardeurs* et dans *Corrigier*, deux pièces qui, justement, appartiennent au même répertoire que les *Vigiles Triboulet*, qui sont présentes dans notre pièce par une allusion claire :

J'en beu une quarte d'ung traict  
Aussi bien que fist Triboulet (vv. 129-130)

Cf. *Vigiles* v. 205-206 (Droz 1935 p. 231) :

Car certes le bon Triboulet  
Buvoit quarte de vin tiré

Triboulet y est présenté comme le lieutenant de maître Mouche (cf. ici v. 59 où les sots citent maître Mouche).



Reste à connaître la date des *Vigiles* (postérieurs à *Pathelin* et à *Fin-Vertjus*, qui est à identifier comme notre farce n° XXXIII). Habituellement, on date cette pièce d'après 1488, car elle reprend la sottie *Corrigier le Magnificat* et ce jeu aurait été joué à Metz en 1488 (plus tard, Eugénie Droz a corrigé : 1489 n.st.) ; pourtant il existe déjà un tel jeu à Rennes en 1455 (Philipot) mais il s'agit d'un *Jeu de Magnificat* en deux journées : il faut probablement y voir plutôt un jeu de l'*Annonciation* (pour une farce ou sottie, un spectacle de deux journées serait grandement étonnant). Toujours est-il que *Corrigier* cite *Copieurs et lardeurs* et les deux prédatent les *Vigiles*.

Sans reprendre ici une discussion détaillée de la datation de ces pièces<sup>66</sup>, signalons que *Corrigier* est lié au débat qui, vers 1516, agitait les esprits autour du texte de la Bible, que le Triboulet des *Vigiles* est sans doute celui qui est mort en 1514 (selon son Epitaphe) et que c'est bien au Triboulet des *Vigiles* que notre sot se compare. En 1512, Collerye est de retour à Paris (Lécuyer p. 10). Ce qui revient à dire que 1514-1516 paraît une datation provisoirement acceptable.

La pièce n'est pas sans présenter des rapports avec les *Ébahis* (*infra*, n° III), voir la mise en perspective de cette « farce » (qui – elle aussi – est plutôt une sottie).

**Localisation.** Si la datation est loin d'être simple, la localisation ne semble pas poser de problème majeur : nous sommes à Paris, et plus précisément dans un milieu d'étudiants ou de basochiens. On y mentionne la cour (v. 73), le collège du Cardinal Lemoine (v. 65). Si, pour la datation, cette allusion est sans doute trop peu spécifique (1460-1560), de tels renvois à une « affaire » se trouvent uniquement dans des pièces parisiennes. Roger de Collerye en parle aussi dans son *Cry contre les clers de Chastellet* (Lécuyer p. 459).

**Versification.** Au début, il y a un dialogue structuré *aab6 aab6 ccd6 dcd6*..., ensuite la pièce est à rimes plates. Notons que les vv. 15 : 18 ; 19 : 20 présentent des rimes équivoquées.

## MISE EN PERSPECTIVE

**Roger Bon Temps.** On s'est appliqué à élucider le mythe de Roger Bon Temps. De toute évidence, ce n'est pas Roger de Collerye qui a créé ce « type » que l'on rencontre aussi chez Geffroy de Paris, Pierre Michault et René d'Anjou<sup>67</sup>. Il n'empêche que notre pièce, issue clairement du monde de Collerye, contient le vers « Roger le scet, Bon Temps le voit » (v. 10), mis dans la bouche du prince ! En fait, le personnage de Bon Temps a connu une telle fortune qu'il est souvent difficile de déterminer avec précision sa fonction. Tantôt il semble avoir une portée politique ; tantôt il représente un passé glorieux ; d'une part il semble représenter le printemps, d'autre part il a l'air de fonctionner selon l'axe Carnaval-Carême. Si une chose est bien claire dans la mythologie de Bon Temps, c'est la structure de l'absence, également manifeste dans le n° XLVII de ce recueil. Le personnage apparaît le plus souvent dans une atmosphère de nostalgie, avec une allusion claire à des interdictions de jouer (cf. ici v. 51 : les sots se gardent de rire). Notons que l'« affaire du Cardinal Lemoine », citée dans notre sottie (v. 65), porte également sur le droit de jouer (cf. *infra*

66. Voir mon art. « Un chacun n'est maître du sien ».

67. DS, *Dictionnaire des locutions*, s.v.

n° XVII)<sup>68</sup>. Autant dire qu'il y a peut-être lieu de reprendre l'étude du mythe. Dans la moralité de l'*Homme Pécheur*, jouée à Tours en 1494 et imprimée par Vérard, les *dramatis personæ* mentionnent Franc-Arbitre habillé en Roger Bon Temps. Roger Bon Temps figure déjà dans le *Livre du cuer d'amours espris* de René d'Anjou (éd. Bouchet p. 458). Que le Prince, ici, soit à associer à Bon Temps, s'explique sans doute par la structure de base : celui qui revient (le Prince) répond aux désirs des sots qui attendent Bon Temps, mais qui doivent constater qu'il est « défait » et « maigre » comme un Socrate, comme un Pythagore. Joue peut-être une opposition entre le maigre et le gras (Bon Temps comme Carnaval) ; on pense également aux farces où les sots retrouvent le capitaine Mal-en-Point (*infra* n° XLIX) ou Faulte d'Argent et Bon Temps (n° XLVII).

**Auteur.** Cette pièce appartient clairement à l'univers de Roger de Collerye, ce poète parisien et auxerrois souvent si injustement considéré comme émule de Villon. De toute manière, le texte comporte des réminiscences du *Dialogue des Abusez* (1502) et il est cité dans la *Satyre* (1530).

Joyuseté revient de la cour (*Satyre* v. 33, vv. 42-46)

Le vieille balance

Ou l'en pesoit les gens de court. (*Sottie* vv. 72-73)

Que vous dit le cueur – Bonne chere (*Satyre* v. 30)

Que ferons nous – Tousjours grant chere (*Sottie* v. 142)

Les vestuz de long et de court (*Satyre* vv. 42-46)

Tel est vestu de long, de court

Qui va et qui vient et qui court (*Abusez* vv. 63-64)

Pour ce qu'il a ceste grant robe (*Sottie* v. 35)

Vous porter une longue robe (*Sottie* v. 93)

Que a l'abit, soit long ou court (*Sottie* v. 105)

Qui a le bruyt ? (*Satyre* v. 74)

Qui bruit la ? – Le temps qui court (*Sottie* v. 76)

Il y a évidemment un jeu de citations. Or, en 1504, pour l'entrée de la reine Anne à Paris, on paie « Regnié de Collerie, Jehan Versoris, Claude Lebrest, Jehan le Secretaire, Mere Sotte et autres, tous facteurs et inventifs d'iceulx mistaires et esbatements » (Hindley p. 21) et nous savons que Collerye fut à Paris en 1505 (Lécuyer). Collerye fait apparaître Bon Temps dans sa *Satyre pour les habitans d'Auxerre* et il lui consacre une ballade (Lécuyer p. 458). À noter que dans les ballades et le rondeau pour la Basoche de Collerye, il est aussi question de savoir si l'on jouera ou non (pp. 450, 459-460).

68. Au sujet de cette « affaire », voir mon art. « Théâtre du monde et monde du théâtre ».